

Présents :

Enseignants :

Melles Coisne CP, Mme Chombart CP/CE1, Mme Garnier CP/CE1, Melle Callebaut CE1, Mr Point (directeur, CE2, Mme Butin (CM1), Melle Foret CM2, Mme Waquet CM2, Mme Nollet (Rased E)

Comité de parents :

Mmes Masquelier, Hoeltzli, Antoine, Leplat, Kaoga Daissala

Mairie de Hem :

Mme Cottenye, adjointe aux écoles

Mr Laouadi, élu municipal

M.Lakrouf référent TAP

Excusés :

Education :

Enseignants : Mme Asloum (ELCO), Mme Ribout CE2.

DDEN :

Parents : Mmes Bounoua, Bounedja, Laridan. MM. Masquelier et Zerrouki.

Inspection Roubaix-Hem

Mme Capelain, inspectrice de l'Education Nationale, Roubaix-Hem

Ordre du jour :

- **Elections 2013** : nouveaux parents élus, résultats
- Point sur l'équipe éducative
- Présentation de l'équipe éducative
- Organisation des classes et effectifs
- Point sur les projets de l'année
- Point sur les travaux
- Utilisation des locaux (TAP et Centre social St Exupéry)
- Mise en route de la réforme des rythmes scolaires
- Parents d'élèves
- Questions diverses

Nouvelles directives :

Composition et attributions du conseil d'école, décret du 4 novembre 2013. (Annexe 1)

Tour de table, élections, équipe éducative

Suite aux élections de parents d'élèves, nous accueillons les nouveaux élus.

Le résultat des élections est de 58,33%, taux de participation. Sur 192 électeurs, 112 votes ont été enregistrés, avec 12 nuls et 0 blanc. 100 votes ont été validés.

Le vote par correspondance facilite toujours la participation. Nous remercions également les familles pour l'attachement et l'intérêt qu'elles portent à leur école.

Au niveau de l'équipe enseignante, nous accueillons cette année Melle Callebaut sur la classe de CE1, Mme Garnier fait le mi-temps de Mme Chombart, Mme Ribout assure le quart de décharge de M.Point le lundi et Mme Waquet assure le quart de Melle Foret le mardi.

M.Moreau, Emploi avenir professeur nous a quittés fin septembre, il est remplacé par Melle Ooghe.

Deux assistantes pédagogiques dispositif Eclair : Melles Fache et Quide

Mme Boufia assure le secrétariat de direction.

Mme Coppens, Auxiliaire de Vie scolaire est chargée pendant 12 heures d'accompagner une élève à besoins particuliers.

Mme Asloum, professeur d'Elco mène deux groupes le mercredi matin.

Organisation des classes et effectifs

Il y a actuellement six classes dans l'école pour 135 élèves.

CP	Melle Coisne	17
CP/CE1	Mme Chombart et Mme Garnier	8 + 8 = 16
CE1	Melle Callebaut	23
CE2	M.Point et Mme Ribout	25
CM1	Mme Butin	29
CM2	Melle Foret et Mme Waquet	25

On peut remarquer des effectifs plus allégés cette année en cycle 2, ce qui correspond à notre politique pédagogique dans le cadre des apprentissages. La classe de CM est très chargée et nous essayons de concentrer les interventions des Assistants pédagogiques Eclair sur cette classe.

Les projets

Rencontres chantantes : Toutes les classes de l'école sont inscrites dans ce projet qui regroupe plusieurs écoles. Chaque classe présentera deux chants imposés et des chants libres.

L'ensemble des élèves du même niveau, quel que soit leur école chantera en même temps la chanson choisie. La thématique est centrée sur les comédies musicales.

Projet santé : Un projet fédérateur autour de l'environnement durable et écocitoyenneté, hygiène alimentaire, Education au goût, Education à la santé.

- Le projet Coup de Pouss initié en 2012 se poursuit au CE2 et a été étendu au cycle 2 en partenariat avec des étudiants de l'IESEG.

L'utilisation du potager sera partagée avec les mini Taps.

Une coopération avec la mairie devrait se mettre en place pour faire vivre cet espace.

- Dans le cadre de la semaine du goût, les classes de CM1 et CM2 se sont rendus chez M.Jonckière, rue Jules Guesde (fabrication individuelle de pain, pâtisserie et chocolat). On souligne une prestation de qualité et un accueil très chaleureux.
- Un atelier cuisine avec la Segpa du collège Devos se déroulera tout au long de l'année. M. Jonckière pourrait y intervenir.
- Les classes de CE2 et CM2 se sont rendus dans la forêt de Raismes pour une animation autour des champignons, dans le cadre de l'opération Objectif Nature.

Intervention programmée d'un professeur de français du collège Devos en CM1 et CE2 en production d'écrits.

Le Projet Africa Burkina Faso est reconduit en CM1. Suivi d'un projet humanitaire avec création de blog spécifique et d'une correspondance via internet.

Comme toutes les écoles, nous regrettons la suppression des prestations culturelles pour financer les TAP et l'absence de sorties scolaires. Ces financements étaient importants pour la finalisation de nos projets pédagogiques et dans le cadre des innovations (pédagogie de projets). Le financement Eclair ne concerne que les collèges. Sans crédits, difficile de mettre en place les actions du projet d'école.

Mme Cottenye, dans le cadre de son enveloppe de conseillère générale, se propose d'étudier un financement éventuel du projet Santé.

Travaux et Nettoyage des locaux

Concernant le nettoyage, l'équipe en place assure pleinement son travail. M.Point regrette que le nettoyage du samedi ait demandé autant de démarches pour se mettre en place.

- Problème récurrent des moustiques dans les sanitaires.
- Le puisard en dessous des sanitaires a besoin d'être nettoyé. (remontée d'odeurs et problème de chasse d'eau)
- Malgré un rappel en avril dernier, il manque des rideaux ignifugés. Il semblerait qu'une commande vient d'être relancée (quid des annonces précédentes ?)
- Pose d'une prise électrique reportée après janvier dans l'attente du budget.
- Suite aux centres aérés, les deux trousse de secours de l'école ont disparu. Une demande de renouvellement a été transmise sans réponse à ce jour > problème de sécurité

Les règles d'hygiène au sein d'un établissement accueillant un public scolaire sont très strictes, notamment au niveau de la désinfection des sanitaires. Au regard des mini-épidémies de gastroentérites ou autres infections virales, il faut être encore plus vigilant.

Rappel : laisser une fiche de passage après travaux au bureau du directeur.

Sécurité aux abords de l'école

En début d'année, la circulation des collégiens sur la chaussée ou en vélo en double file a nécessité une intervention au collège et auprès de la police municipale.

Le stationnement de véhicules devant l'entrée du 31 rue des écoles reste récurrent, malgré la présence d'un panneau de stationnement interdit. Cela crée une gêne pour les transports en commun, qui sont plus fréquents.

Il faudrait peut-être prévoir la pose de poteaux. Non résolu malgré communication sur le sujet.

Cantine : (questions transmises par écrit)

-On a signalé des cheveux dans la nourriture.

- « Le personnel d'encadrement est peu qualifié et peu aimable »

-Au niveau des repas, les quantités sont trop petites et de mauvaises qualités.

Réponse : les repas obéissent à des normes diététiques très encadrées, tant en qualité qu'en dosage.

-A quand des repas végétariens comme à Villeneuve d'Ascq ou Roubaix ?

Réponse : chaque commune adopte son propre choix. Ce n'est pas d'actualité sur Hem. La restauration scolaire est un service rendu et non pas une obligation.

-Tarif identique que les repas soient avec ou sans viande, alors que la mairie ne paie pas la viande (non commandée).

Réponse : Les repas sont commandés en totalité et donc facturés. Le surplus de viande occasionné par le choix fait des sans viande est redistribué aux autres élèves.

M.Laouadi propose , après prise de rendez-vous, de visiter la cantine en activité à un groupe de parents élus.

Utilisation des locaux (TAP et Centre social St Exupéry) et Mise en route de la réforme des rythmes scolaires

Nous accueillons dans nos locaux le centre social espace de vie ST Exupéry après 16h30, et le mercredi, suite à un problème de chaudière.

Les locaux utilisés sont les mêmes que ceux des TAP. Un groupe de 15 enfants est accueilli pour de l'aide aux leçons de 15h45 à 16h30 dans le cadre des mini TAPS. D'autres élèves se rendent à l'antenne sociale après 16h30.

Un groupe de parents élus a visité les mini taps le vendredi 27 septembre (compte-rendu en annexe 2)

La discussion s'est faite sur la mise en place des rythmes en fonction du décret correspondant.

Les activités proposées commencent à trouver leur rythme de croisière, après un démarrage difficile. La nouveauté du dispositif n'a pas permis d'anticiper l'ensemble des problèmes.

Beaucoup de parents regrettent que les enfants ne puissent pas choisir leur activité, et que les activités ne soient pas communiquées.

Mairie : un panneau d'affichage devrait prochainement être installé à la grille de l'école avec listes et trombinoscope.

Le recrutement de personnel est problématique (temps court et milieu de journée).

La qualification des encadrants a inquiété l'équipe éducative sur la première période, notamment en termes de sécurité et de respect des règles, en vigueur dans l'école. Ces règles vont être transmises au référent pour communication à l'équipe.

Mairie : Une formation BAFA a eu lieu aux dernières vacances pour répondre à ce problème. La fidélisation des animateurs n'est pas acquise pour autant.

M.Point propose un fonctionnement en tutorial entre animateurs confirmés et débutants, ainsi que la création d'un fond documentaire (type fichiers de jeux) mis à disposition pour l'équipe par le référent. Il demande la communication du premier bilan réalisé autour des activités. Il est dans l'attente d'un fonctionnement qui serait plus proche des centres aérés.

Une réunion est prévue début décembre pour l'écriture d'une charte de l'animateur, à la demande de l'inspection de Roubaix-Hem, avec Mmes Six et Dejas (services éducatifs mairie).

Pour l'hiver, la convention d'occupation des locaux devrait être étendue à d'autres salles pour pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Sécurité :

M.Point : Les enseignants connaissent les déplacements en cas d'alerte incendie, par contre les animateurs n'ont pas reçu de consignes en cas d'évacuation des locaux.

Mairie : Cela va être réglé rapidement.

- **Projets d'actions parents d'élèves**

Une vente de plateau personnalisé avec la photo de chaque élève est en cours pour cette fin d'année.

Les samedis 14 et 21 décembre aura lieu le traditionnel marché de Noël avec des objets fabriqués en classe.

Le gouter de Noel aura lieu le vendredi 20 décembre.

On rappelle que l'ensemble des financements obtenus par l'association de parents d'élèves sert à financer des projets dans l'école, à offrir du matériel ou par exemple à offrir un cadeau à chaque élève pour Noël. En clair, l'argent récolté est au service des écoliers de l'école.

Pour l'école : Mr POINT Michel

Pour les parents d'élèves : Mme MASQUELIER